

FAIRE BLOC POUR L'OUTRE-MER : L'INTERCOMMUNALITÉ EN ACTION

INTERCO' OUTRE-MER EST NÉE D'UNE CONVICTION SIMPLE : LES TERRITOIRES ULTRAMARINS MÉRITENT UNE COOPÉRATION AMBITIEUSE, LUCIDE ET PORTEUSE D'AVENIR. AU QUOTIDIEN, SON RÉSEAU ŒUVRE POUR ACCOMPAGNER LES INTERCOMMUNALITÉS DANS LA PRISE DE HAUTEUR, LA MONTÉE EN COMPÉTENCES ET LA VALORISATION DE LEUR RÔLE, AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL.



INTERVIEW

LYLIANE PIQUION-SALOMÉ,
PRÉSIDENTE D'INTERCO' OUTRE-MER

- **Dans les outre-mer, on observe aujourd'hui une véritable dynamique intercommunale ?**

- En effet, nous avons d'ailleurs consacré à cette thématique notre récent cycle de webinaires. Le succès rencontré témoigne de la détermination des élus et techniciens d'avancer ensemble.

La 13^e Conférence d'Interco' Outre-mer, organisée en juin aux Sables-d'Olonne, illustre cette dynamique. Accueillie par Yannick Moreau, maire et président de l'Agglomération, cette édition que j'ai ouverte en présence de Thani Mohamed Soilihi, ministre délégué chargé de la Francophonie et des Partenariats internationaux, a eu pour fil rouge : « Intercommunalité-communes : jouer collectif pour le territoire ». Ce titre reflète une réalité : face aux urgences économiques, environnementales, sociales, climatiques, je suis convaincue que coopérer entre intercommunalité et communes est une priorité.

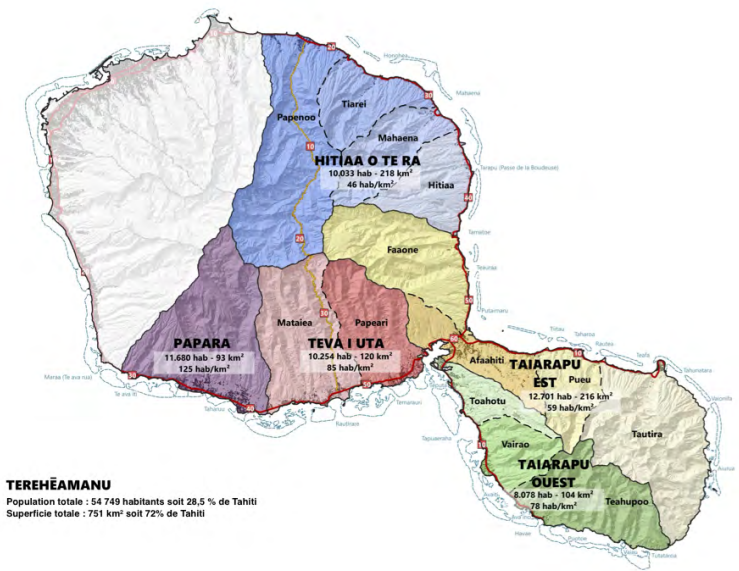
Réussir l'intercommunalité suppose clarté dans les rôles, respect des responsabilités, vision partagée et engagement mutuel. Cette Conférence a été pensée comme un laboratoire d'idées et d'actions. Durant quatre jours, élus, techniciens, experts et partenaires se sont retrouvés pour proposer des solutions concrètes aux défis de l'outre-mer. Des leviers de transformation des territoires ont été explorés : de la contractualisation avec l'État à la gestion des littoraux, des finances intercommunales au développement économique, sans oublier la gouvernance et la gestion des crises.

- **La coopération est ainsi au cœur de vos actions ?**

- Bien sûr. Cette 13^e édition, de même que nos travaux sur les évolutions possibles de la loi littoral, ou encore sur l'enjeu du foncier, démontrent que lorsque les élus, techniciens et partenaires se réunissent avec la volonté d'agir ensemble, les idées fusent, les solutions émergent et les ambitions se concrétisent. Nous partageons des constats et surtout, nous réaffirmons que l'intercommunalité n'est pas un simple outil administratif : c'est une vision collective du territoire, un levier d'action au service de nos concitoyens. Au sein d'Interco' Outre-mer, nous croyons que la coopération est notre plus grande force. Dans un monde traversé par des crises multiples et des transformations rapides, nos intercommunalités doivent rester unies, ambitieuses et résolument tournées vers l'avenir. C'est dans cet esprit que nous poursuivrons, ensemble, le chemin engagé.

- **D'autres actualités à Interco' Outre-mer ?**

- Nous avons l'honneur d'accueillir deux nouvelles communautés de Polynésie, Terehēamanu et la CODIM, dont les présidents s'expriment ci-après sur les projets environnementaux de leurs territoires.



Carte représentant la Communauté de communes de Terehēamanu, qui s'étend sur 751 km², soit 72 % de la superficie de Tahiti, et qui héberge 54 749 habitants, soit 28,5 % de la population tahitienne. © Terehēamanu | Rocher isolé au large de l'île Ua Huka aux Marquises. © CODIM

TÉMOIGNAGES

TEARII TE MOANA ALPHA,
PRÉSIDENT DE
LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
TEREHĒAMANU

BENOÎT KAUTAI,
PRÉSIDENT DE LA
COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DES
ÎLES MARQUISES

« Créée le 1^{er} janvier 2021, la Communauté de Communes Terehēamanu regroupe les communes de Teva I Uta – dont je suis maire depuis 2014 –, Papara, Tairapu-Est, Tairapu-Ouest et Hitia'a O Te Ra. Notre vision partagée est d'organiser la métamorphose de notre territoire en agençant autour de la ville de Afa'ahiti, notre pôle de convergence. Notre ambition est de réussir les transitions économique, environnementale, énergétique, numérique, démographique et sociétale de notre territoire. Pour y parvenir, nous aménagerons entre autres des zones d'activités et des centralités de développement dans toutes nos communes, tout en respectant les deux piliers de notre projet : la Nature Vivante et l'Identité. »

Une gouvernance équilibrée et multipartenariale avec les institutions du Pays et de l'État, les acteurs privés de l'entrepreneuriat, les associations et confessions religieuses et enfin les experts et le monde scientifique, assurera le pilotage et la programmation des politiques publiques et des investissements à réaliser. »

« La Communauté de communes des Îles Marquises (CODIM) agit de longue date afin de préserver le patrimoine naturel et culturel des Marquises, fidèle à la philosophie de l'UNESCO. »

Par exemple, notre conseil communautaire a fixé l'objectif d'atteindre 75 % d'énergies renouvelables d'ici 2027 grâce au photovoltaïque, mais aussi à l'hydroélectricité et à un projet de centrale biomasse adossée à la scierie de Nuku Hiva.

Depuis 12 ans, la CODIM porte le projet Te Tai Nui a Hau [« L'océan de paix » en langue marquisienne], qui vise à instaurer une vaste aire marine protégée conciliant pêche artisanale et zones de protection forte. Face aux sécheresses récurrentes, qui entraînent parfois des coupures d'eau, un schéma directeur de l'eau potable et agricole apparaît indispensable. Mutualisé à l'échelle intercommunale, il renforcerait l'autonomie de l'archipel et soutiendrait son développement durable. »